

MUNICIPALITÉ DE
NOTRE DAME DE MONTAUBAN

555 avenue des Loisirs
Notre Dame de Montauban
G0X 1W0

Tél: 418-336-2640
FAX: 418-336-2353

9 octobre 2014

Syndicat des travailleurs & travailleuses
des postes
377 Rue Bank
Ottawa, Ontario
K2P 1Y3

a/s Denis Lemelin, prés
Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus
Résolution # 2014-10-148
En date 7 octobre 2014

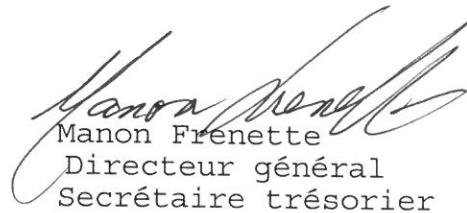
_____ Accusons réception de
votre communication
en date de

_____ Les documents ci-joints
sont pour votre information.

_____ Elle a été soumise

Veuillez trouver ci-inclus
les documents suivants:

_____ Elle sera soumise à
la prochaine session



Manon Frenette
Directeur général
Secrétaire trésorier

**PROVINCE DE QUÉBEC
CORPORATION MUNICIPALE DE
NOTRE DAME DE MONTAUBAN
MRC. MEKINAC**

**PROCES-VERBAL
OU
COPIE DE RÉSOLUTION**

7 octobre 2014

A une séance régulière du conseil de la Municipalité de Notre Dame de Montauban tenue le 7 octobre 2014 à 19h30 au lieu ordinaire des réunions et où étaient présents

LES CONSEILLERS SUIVANTS: Yves Pagé

Isabelle Denis

Gérald Delisle

Diane Morasse-Léveillée

Jean-Louis Martel

Formant quorum sous la présidence du Maire M. Jean Guy Lavoie

Manon Frenette, directeur-général, secrétaire trésorier est aussi présente

**RÉSOLUTION # 2014-10-148 SAUVONS POSTES CANADA- NON AUX
COMPRESSES**

Attendu que Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

Attendu que Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

Attendu que la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans les collectivités partout au pays;

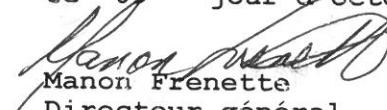
Attendu que Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

Il est proposé par la conseillère Diane Morasse Léveillée, appuyé par la conseillère Isabelle Denis que la municipalité de Notre Dame de Montauban écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

Que la municipalité de Notre Dame de Montauban demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

ADOPTÉ UNANIMENT

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Ce 09^{ème} jour d'octobre 2014**


Manon Frenette
Directeur général